

Hisense

PARTENAIRE OFFICIEL



Jusqu'à

300€

REMBOURSÉS

pour l'achat
d'un TV Hisense*

Du 19/11 au 05/12/2020

OFFRES EXCEPTIONNELLES

Hisense

PARTENAIRE OFFICIEL



4K

Dolby
VISION-ATMOS



QUANTUM DOT TV

*Retrouvez les informations au dos ou sur : www.offres-hisense.fr

*MODALITÉS DE L'OFFRE :

- Achetez**, entre le **19/11/2020** et le **05/12/2020** un téléviseur Hisense dans un magasin participant à l'opération (hors Market place) parmi les références suivantes :

RÉFÉRENCES	MONTANT REMBOURSÉ
70A7100F / 70AE7000F	100 €
75A7100F	50 €
50U7QF / 50U71QF / 50U72QF	200 €
55U7QF / 55U71QF / 55U72QF	200 €
65U7QF / 65U71QF / 65U72QF	200 €
55U8QF / 55U81QF / 55U82QF	200 €
65U8QF / 65U81QF / 65U82QF	300 €

- Connectez-vous** à partir du 19/11/2020 sur le site www.offres-hisense.fr et sélectionnez l'offre « 18908 - E-ODR HISENSE TV OFFRES EXCEPTIONNELLES » dans les 15 jours calendaires suivant votre achat (soit au plus tard le 20 décembre 2020 pour un achat effectué le 5 décembre 2020).
- Créez** votre compte ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte. **Complétez** le formulaire d'inscription en ligne.
- Téléchargez** les preuves d'achat suivantes :
 - La photo ou le scan de l'original de votre ticket de caisse (ou facture) ou de votre contrat de location sur lequel devront être impérativement entourés : l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.
 - La photo ou le scan de votre code-barres original découpé sur l'emballage
 - La photo ou le scan du numéro de série de votre produit
- Validez** votre formulaire d'inscription.

Vous recevrez votre remboursement, dans un délai de 8 semaines à réception de votre dossier complet et conforme, par virement bancaire.

Offre limitée à la Belgique (sur les références 55U7QF et 75A7100F uniquement) à la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM COM (zone euro uniquement), et valable jusqu'au 05/12/2020, limitée à une offre de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN-BIC). Frais d'affranchissement à votre charge. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSE France, responsable de traitement, domicilié à Bâtiment Art Val – 4ème Etage – Aile B – 9 rue des 3 sœurs – 93420 Villepinte, afin de gérer votre participation à l'offre de la marque Hisense France. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation et gestion des réclamations) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services habilités de Hisense France. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi. Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securete@highco-data.fr. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à Service client Hisense France - Bâtiment Art Val – 4ème Etage – Aile B – 9 rue des 3 sœurs – 93420 Villepinte.

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 20/02/2021.